

Maison du Tourisme : une nouvelle identité pour la promotion touristique du territoire



Le projet a été financé par l'Agence de Développement et Réservations Touristiques (ADRT) Aisne pour le volet étude et la Communauté de Communes de la Région de Château-Thierry pour la mise en œuvre.

cadre de la reconstruction de la **Maison de l'Amitié Franco Américaine (MAFA)** – place des Etats-Unis – à Château-Thierry, la Maison du Tourisme s'installera au rez-de-chaussée du nouvel édifice à compter du dernier trimestre 2015.

Un bel espace dédié à la promotion touristique du territoire !

Ce **nouvel espace** totalement scénographié de près de 120m² sera entièrement **dédié à l'accueil du public**. La volonté affichée de ces nouveaux locaux est d'inciter les visiteurs et les habitants à **découvrir ou re-découvrir le territoire Sud Axonais**.

Afin de favoriser le rayonnement et la visibilité du Sud de l'Aisne, il était nécessaire de construire une **nouvelle identité touristique forte**. Suite aux travaux de la Maison du Tourisme et du Conseil de Développement, les élus ont retenu la dénomination **"Portes de la Champagne"** comme destination touristique. En effet, notre territoire est le premier vignoble accessible à 1 heure de Paris et possède une AOC mondialement connue. De plus, il a créé une véritable dynamique oenotouristique et a récemment obtenue une labellisation nationale **Vignoble et Découvertes**.

Cette nouvelle appellation axée sur le vignoble de Champagne permettra au Sud de l'Aisne d'être plus attractif et de mettre en avant les nombreux atouts de notre territoire : **patrimoine historique, culturel, naturel, gastronomique...** L'arrivée de nouveaux touristes stimulera l'activité économique et profitera donc à **l'ensemble des prestataires touristiques** du territoire.



Découvrez ou redécouvrez le Sud de l'Aisne !

La saison estivale s'ouvre ! Pourquoi ne pas sauter sur l'occasion pour partir à la découverte du territoire ? Des visites guidées sur tout le Sud de l'Aisne sont proposées par la Maison du Tourisme.

Des fontaines de Pavant à la Hottée du Diable, en passant par le Château de Condé, le vignoble ou le Château de Fère-en-Tardenois, vous trouverez sûrement une visite à votre goût...

Cet été, osez pousser les portes des musées et châteaux et soyez touristes chez VOUS.

Retrouvez toutes les visites guidées et bien plus dans le guide touristique disponible gratuitement à la Maison du Tourisme ou sur le site internet de la Maison du Tourisme.

Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne

9 rue Vallée - 02400 Château-Thierry
Prochainement (fin 2015) : MAFA, Place des Etats-Unis, Château-Thierry
Tél : 03 23 83 51 14 - Mail : accueil.ot@otrct.fr
Site internet : www.chateau-thierry-tourisme.com



Musique en Omois 2015 : votre rendez-vous musical et culturel GRATUIT de l'été

Cette année encore, les élus ont souhaité favoriser l'**accès gratuit** à la culture en milieu rural. En effet, le Festival Musique en Omois vous invite à partager un concert sur chaque communauté de communes. Et croyez-nous, il vous promet encore de **très belles découvertes** cet été !

Artistes émergents de la **scène nationale et internationale**, artistes locaux, arts de la rue, graffeurs, ce "melting pot" d'artistes aux horizons complètement différents vous proposeront un **instant culturel riche en émotions au cœur de vos villages**.

Chaque vendredi soir du 3 au 31 juillet, ainsi que le 13 juillet à Château-Thierry, **les villages du Sud de l'Aisne** vous attendent avec impatience pour une **soirée festive et musicale**. Venez nombreux !

DU 3 AU 31 JUILLET A PARTIR DE 20H

NINA ATTAL
3/07 ESSÔMES-SUR-MARNE

THE WANTON BISHOPS
10/07 LA FERTÉ-MILON
+ FEU D'ARTIFICES

CANAILLES
13/07 CHÂTEAU-THIERRY

BANGKOK
17/07 DOMPTIN
+ SPECTACLE «UN ÉTÉ DANS L'AISNE»

JOE DRISCOLL
+ **SEKOU KOUYATE**
24/07 MAREUIL-EN-DÔLE
+ SPECTACLE «UN ÉTÉ DANS L'AISNE»
+ SHOW LASER

LYRE LE TEMPS
31/07 JAILLONNE

CONCERTS GRATUITS
WWW.MUSIQUE-EN-OMOIS.COM

INFOS SUD AISNE

Juillet 2015

Lettre d'information du PETR-UCCSA N°8
Union des Communautés de Communes du Sud de l'Aisne



Un territoire qui prend de l'avance !

Faire travailler ensemble tous les acteurs du Sud de l'Aisne, c'est une idée engagée depuis 1986, avec le SIDSA, devenu l'UCCSA en 2002. Déjà hier, nos communes avaient pris le parti de se rassembler, aujourd'hui, nous devons aller encore plus loin. Plus que jamais, nos collectivités doivent nécessairement s'investir dans une démarche de coopération et agir collectivement. C'est dans cette perspective que l'UCCSA se transforme en Pôle d'Equilibre Territorial et Rural (PETR).

Au-delà du changement de nom, ce qui compte avant tout, c'est **accroître la compétitivité du territoire et mieux prendre en compte les attentes de nos concitoyens**. Le Sud de l'Aisne est aujourd'hui un territoire qui fait école dans notre département et notre région. Il est reconnu pour être à l'offensive ; mais le dynamisme engagé doit encore se renforcer et s'accélérer.

Nous sommes un des seuls territoires à avoir relancé **une candidature au programme européen LEADER**. Elle doit nous permettre ainsi d'obtenir des fonds européens pour continuer à renforcer le **tourisme, l'oénotourisme et valoriser nos richesses patrimoniales**. La redynamisation de notre ruralité, c'est aussi développer une agriculture, à la fois performante, de proximité et respectueuse de notre environnement. L'audit patrimonial, mené en partenariat avec le Conseil de Développement, les syndicats agricoles et l'UCCSA auprès d'acteurs locaux, a pour objectif d'**impulser une dynamique de développement, partagée par tous, dans la concertation et le dialogue**.

Pour nous, **l'enjeu** est de **concilier environnement et économie**. Ce n'est pas l'un ou l'autre, ce sont les deux à la fois : **promouvoir une croissance verte**, par notre soutien aux **filières locales** telles que le secteur forêt-bois, l'éco-construction, développer les énergies renouvelables et lutter contre les gaspillages (alimentaires, énergétiques). Plus que jamais, notre territoire a pris de l'avance pour la création de **nouveaux modèles d'activités** (économie circulaire et économie sociale et solidaire).

Dans cette perspective, le Sud de l'Aisne est retenu en tant que **Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv)**, suite à l'appel à projets national. Pour lutter efficacement contre le changement climatique et ses conséquences, nous nous appuyons sur le Plan Climat Energie Territorial que nous mettons en oeuvre. Pour cela, **plus de 60 projets ont été présentés** et certains d'entre eux pourront se **partager une enveloppe de 500 000 €** afin d'intégrer davantage nos territoires dans une démarche collective de développement durable.

Donner du sens au Sud de l'Aisne, c'est aussi **œuvrer pour son unité dans la diversité**, œuvrer au rassemblement des forces vives et des volontés qui font sa richesse.

Pour nous, contrecarrer les effets négatifs de la mondialisation, c'est agir localement et rester ouvert sur les autres.

Jacques KRABAL,
Président du PETR-UCCSA

Dans ce numéro :

- Personnes âgées
- Aménagement du territoire
- Conseil de Développement Territorial
- Musique en Omois 2015
- Maison du Tourisme du Sud de l'Aisne

Lettre d'information du PETR-UCCSA n°8 - Juillet 2015 - Directeur de la publication : Jacques Krabal - Conception graphique : Christophe Dupuy
Rédaction : Adeline Nascimento, Christophe Dupuy, Loïc Jeangeorges, Patricia Bazoli, Fatah Nekhili, Céline Larose
Impression : Harvich Imprimerie Château-Thierry - IMPRIMÉ EN FRANCE - Document imprimé sur papier 100% recyclé - Tiré à environ 34 000 exemplaires
Crédits photos et illustrations : UCCSA - Christophe Dupuy - Tous droits réservés - Informations au 03 23 71 68 60



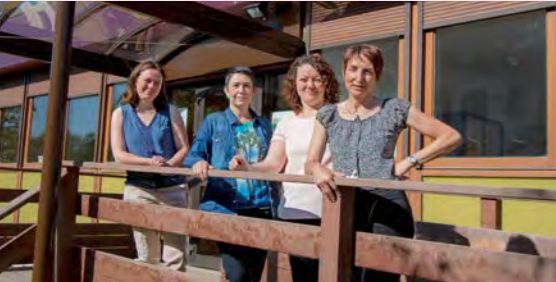
PETR - UCCSA
Ferme du ru Chailly - 02650 Fossoy
Tél : 03 23 71 68 60 - Fax : 03 23 71 53 53
Mail : accueil@uccsa.fr - Site web : www.uccsa.fr



Personnes âgées : le CLIC du Sud de l'Aisne vous accompagne au quotidien

Le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination gérontologique) est un **service gratuit**, piloté par le Conseil départemental de l'Aisne. Il a pour mission d'**aider les personnes de 60 ans et plus** qui rencontrent des difficultés liées à l'âge, ainsi que leur famille.

Depuis le 20 avril 2015, le CLIC du Sud de l'Aisne, porté localement par le PETR-UCCSA, s'est installé dans les anciens locaux de la DDT au 4 avenue Pierre et Marie Curie à Château-Thierry.



De gauche à droite : Audrey Buiron, coordinatrice, Emilie Vibet, assistante sociale, Valérie Fuoco, assistante, Sylvie Lamotte, assistante sociale.

Le CLIC peut vous informer et vous conseiller sur :

- la **vie quotidienne** : santé, adaptation du logement, loisirs, budget...
- les **aides à domicile** : ménage, courses, préparation des repas...
- l'**hébergement en maison de retraite** ou en famille d'accueil
- les droits à l'**Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA)**, les aides sociales,
- les aides aux aidants
- certaines situations liées à l'état de santé ou à une hospitalisation.

L'équipe du CLIC est à votre service pour **vous rencontrer dans ses locaux** tous les matins sans rendez-vous, et l'après midi sur rendez-vous uniquement, ou directement **à votre domicile**.

Les nouveaux locaux accueillent également d'autres services :

- le **service MAIA** accompagne les personnes en perte d'autonomie qui sont orientées par les professionnels des secteurs sanitaires, sociaux et médico-sociaux du territoire ;
- et la **Maison Départementale des Personnes Handicapées** qui tient ses permanences le vendredi sur rendez-vous (**03 23 24 89 89**).

CLIC du Sud de l'Aisne

4 avenue Pierre et Marie Curie
02400 CHÂTEAU-THIERRY

Tél : 03 23 82 78 00
Mail : clic@uccsa.fr

Accueil téléphonique : Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00
Accueil du public : Le matin de 9h00 à 12h 30 - Uniquement sur rendez-vous l'après midi.

L'équipe du CLIC se tient à votre disposition pour vous accueillir, **comprendre vos besoins, répondre à vos questions, vous informer sur vos droits, vous orienter vers les structures compétentes** et vous accompagner dans l'instruction des dossiers, en respectant vos choix.

Témoignages

Le CLIC nous a permis de construire un dossier pour obtenir l'APA, les aides ménagères et les soins à domicile pour mon oncle. Quand il a fallu le mettre à la maison de retraite, le CLIC nous a aidé à mettre en place le dossier d'aide sociale. Le CLIC n'est pas un organisme très connu pourtant il le mériterait car il est de bons conseils.

Madame C, nièce de Monsieur F, 85 ans, Jaulgonne

J'ai été surtout aidée moralement et physiquement par le CLIC à une période qui était difficile. J'ai pu compter sur son aide aussi bien morale que matérielle.

Madame C, 75 ans, La Ferté-Milon

Le CLIC m'a été d'un grand service au sujet de mes papiers et surtout de ma mutuelle, il m'a donné beaucoup de renseignements sociaux. Il est toujours à mon service et à mon écoute.

Madame R, 94 ans, Fresnes-en-Tardenois

Aménagement du territoire : concilier activités économiques et qualité de vie des habitants

Le PETR - UCCSA coordonne et met en œuvre des projets de territoire pour un **développement durable**, dans les domaines économique, social et environnemental. La concertation avec les collectivités, les associations, les entreprises et les citoyens est déjà établie autour de projets d'avenir que sont le **Schéma de Cohérence Territoriale** (planification foncière) et le **Plan Climat-Energie Territorial** (planification énergétique). Les objectifs sont de consommer moins pour **réduire la facture énergétique** et mieux en produisant de l'énergie grâce aux ressources du territoire.



- La **maîtrise de l'étalement urbain** grâce à un urbanisme raisonné constitue un pilier du SCoT. Une fois approuvé, il favorisera les **économies de ressources** (eau, terre...) et d'**énergie** (électricité).

Suite à l'**approbation du PCET** le 4 décembre 2014, le territoire souhaite sensibiliser les particuliers, les collectivités et les professionnels aux éco-gestes. Il vise également à soutenir la formation pour impulser des **opérations de réhabilitation énergétique** et favoriser les constructions neuves (BEPOS).



La **transition énergétique**, c'est aussi le développement des activités économiques et la création d'emplois notamment par le renforcement des circuits courts et de l'économie circulaire, sociale et solidaire : **utilisation raisonnée de la matière première** (filière forêt-bois pour chaufferies et réseaux

de chaleur à Château-Thierry et à Condé-en-Brie, agriculture biologique), **valorisation des déchets** (plate-formes de Lucy-le-Bocage pour les déchets verts, de Grisolles et d'Epoux-Bézu pour la méthanisation, recyclerie-ressourcerie pour les encombrants, textile, plastique et papier), **énergies renouvelables** (doublement de la capacité éolienne, panneaux solaires collectifs...).

Conscient des enjeux d'avenir, le territoire du Sud de l'Aisne, en partenariat avec le Conseil de Développement Territorial, a renforcé son **engagement dans la transition énergétique** et a été retenue à l'appel à projets national Territoire à Energie Positive pour la croissance verte (TEPcv). L'UCCSA bénéficiera ainsi d'une enveloppe de **500 000 €** de subventions pour financer des actions en faveur de la transition énergétique.

LEADER

Le PETR-UCCSA a déposé sa candidature au fonds européen LEADER : **1.8 millions d'euros** ont été sollicités pour le territoire

L'objectif principal est de soutenir le tissu économique local en valorisant nos richesses (agriculture, sylviculture, commerce, artisanat, tourisme...)

Pour accompagner cette démarche, il est important de **rendre les habitants acteurs du territoire** : inciter la population à consommer local et promouvoir un sentiment d'appartenance en développant la participation citoyenne.

Contact

Loïc JEANGORGES, Chargé de mission Aménagement durable
Par téléphone : 03 23 71 68 60
Par mail : amenagementdurable@uccsa.fr



Conseil de Développement Territorial :

Espace participatif pour étudier, débattre et proposer, force de proposition au service du développement local

Dans la volonté d'associer les habitants aux décisions, l'UCCSA s'est dotée d'un Conseil de Développement. Présidé par Michel Baroux, il regroupe des **représentants de la société civile**. Le Conseil de Développement (CODEV) est une instance consultative de débats et de propositions mise en place sur le territoire depuis 2005.

Il joue un **rôle privilégié de proposition** dans des domaines variés : énergie, valorisation des déchets, déplacements, emploi, aménagement du territoire, santé, culture et tourisme.

Le CODEV permet à des personnes provenant de plusieurs horizons différents de se rencontrer et d'échanger pour construire des propositions au **service du développement local**, liées à la vie et l'avenir du territoire.

2015 est une année importante pour la **démocratie participative locale**. Le Conseil de Développement du Sud de l'Aisne a procédé au renouvellement de ses membres. Il poursuit les travaux engagés et renforce plusieurs axes importants pour favoriser un **développement local durable**.

Le Conseil de Développement est constitué de plus de 80 membres repartis en 3 commissions thématiques :

- **Commission I - Développement Economique** : Filière Forêt- Bois, énergies, réduction des déchets, transition énergétique...
- **Commission II - Qualité de Vie et Cohésion sociale et Territoriale** : Habitat participatif, filières locales, petite enfance...
- **Commission III - Notoriété et Rayonnement touristique - Coopérations** : Développement d'infrastructures et d'offres touristiques...

Rejoignez le Conseil de Développement Territorial

Rejoignez le Conseil de Développement afin d'apporter votre expérience, votre expertise, et le résultat de vos propres travaux. Le CODEV vous attend pour impulser avec lui de **grands projets d'avenir**. S'engager avec le CODEV, c'est être **acteur de la démocratie participative** et répondre présent bénévolement pour s'impliquer dans différents échanges, études, et travaux organisés avec d'autres membres en commission. **Vous pouvez nous rejoindre à tout moment** en sollicitant le bureau du Conseil : codev@uccsa.fr

De gauche à droite : Michel Baroux, Président du Codev, Benoit Point, Président de la Commission II, Jacques Krabal, Président du PETR-UCCSA, Jean-Claude Charbonnier, Président de la commission I, Philippe Nguyen, Président de la commission III



Conseil de Développement Territorial

Tél : 03 23 71 68 60
Par mail : codev@uccsa.fr